



Séparation immobilière en indivision

Par **dina77**, le **11/10/2016** à **12:37**

Bonjour

Avec mon conjoint nous avons acheté il y a un peu près 1 an une maison.

J'envisage de me séparer, je voudrais essayer de garder cette maison.

Que dois-je faire ? Comment calculer ce que je devrais donner à mon conjoint ?

Merci d'avance.

Par **Visiteur**, le **11/10/2016** à **15:40**

Bonjour,

vous devrez lui donner... sa part ! Combien de pour-cent détient-il ? 50% ? donc vous avez la réponse ! En principe le foncier est en rapport avec le financier. Mais si lui aussi veut la garder ?

Par **dina77**, le **11/10/2016** à **15:45**

Merci de votre réponse, 50/50 chacun... nous avons acheté la maison il y a un peu plus d'un an, 175000€, j'ai avancé 5000€ et lui 10000€ pour le notaire mais ça n'a pas été stipulé sur l'acte de vente. Il nous reste 165500€ de crédit.